

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique adeline.lassaux@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

4 mois

Durée maximum :

4 mois

Date de début de stage souhaitée : 01/05/2026

Date de fin de stage souhaitée : 31/08/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

aucune

Qualités personnelles requises :

Curiosité, sens de l'analyse, esprit de synthèse, bonnes capacités rédactionnelles, aisance relationnelle, adaptabilité au contexte interculturel

Langues nécessaires : anglais

C1

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

RAS

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Le Service pour la Science et la Technologie (SST) de l'ambassade de France au Japon a pour mission de promouvoir les partenariats scientifiques et technologiques entre acteurs de la recherche français et japonais. Outre les ministères français pour le compte desquels il reporte sur le contexte stratégique du pays d'accueil, il est au service des laboratoires, des universités, des instituts de recherche, des entreprises et des pôles de compétitivité, aussi bien en France qu'au Japon. Parmi ses missions, le SST mène une activité de veille et diffuse les informations pertinentes aux acteurs français au-delà de ses ministères de tutelle, sous forme de rapports sur des thématiques d'actualité et d'intérêt conjoncturel.

Le stagiaire devra effectuer un rapport de veille sur l'écosystème japonais de recherche en sciences du climat. L'étude proposée sera conduite par recherche et exploitation documentaires, et par des entretiens avec les acteurs-clés au Japon. Le résultat de l'étude sera présenté sous forme d'un rapport en français, qui donnera lieu à un exposé à l'Ambassade à la fin du stage. Ce rapport est destiné à être mis en ligne sur le site de l'Ambassade pour y être accessible gratuitement.

Le stagiaire pourra être amené à organiser d'un événement type table ronde rassemblant des chercheurs, ingénieurs et entrepreneurs sur un thème en lien avec le sujet de rapport. Participant activement à l'activité du service, le stagiaire pourra aussi contribuer à répondre à différentes sollicitations reçues par le service en fonction de l'actualité.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Le coût de la vie est plus élevé au Japon qu'en France

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

hébergement à la charge du stagiaire.

Vaccins, points particuliers de santé :

RAS

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

RAS

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche